



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-48401>

Département(s) de publication : **49**

Annonce n° **24-48401**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Services d'assurance pour les besoins d'Angers Loire Métropole, la ville d'Angers et le CCAS de la ville d'Angers

Description : Le présent marché est passé par la Communauté urbaine d'Angers Loire Métropole agissant en qualité de coordonnateur d'un groupement de commandes constitué par convention "fournitures et services » du 5 mai 2021 entre Angers Loire Métropole, la ville d'Angers et le CCAS de la ville d'Angers. Angers Loire Métropole est chargée, à ce titre, de la procédure de passation pour le compte des autres membres ainsi que de la signature et de la notification du marché. Une fois notifié, le marché est exécuté, chacun en ce qui les concerne, par les membres du groupement. La consultation est un marché ordinaire lancée en appel d'offres ouverts. La prise d'effet des contrats d'assurance est fixée au 1er janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2029.

Identifiant de la procédure : e9bf95bf-0ecf-4b6f-9f05-cd7416fc58c6

Identifiant interne : G24DAAJFLASSURANCE

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : Sur le profil acheteur, il est fortement conseillé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de consultation de manière anonyme mais de s'identifier et de renseigner une adresse électronique valide et régulièrement consultée. L'acheteur ne pourra être tenu responsable de la non consultation des échanges et notifications, de la méconnaissance des modifications et/ou des réponses aux questions par les candidats qui ne se seront pas identifiés et des erreurs d'adresse électronique.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La transmission des candidatures et des offres par voie électronique est exigée. Les modalités de transmission des plis sont définies au règlement de la consultation. La signature des plis n'est pas requise pour lors du dépôt des offres. La signature (électronique) sera demandée à l'attributaire en fin de procédure. Le marché est réservé aux entreprises d'assurances et personnes habilitées à présenter des opérations d'assurance en vertu des articles L.310-1 et suivants, L.500, L. 500-1 et L.511-1 et suivants du Code des assurances ou équivalent pour les candidats européens Les candidats pourront soumissionner à un ou à plusieurs lots. Une même compagnie d'assurance ne pourra présenter plus d'une offre pour chaque lot. Un même intermédiaire d'assurance (agent ou courtier) ne pourra présenter plus d'une offre par lot. Une même personne ne pourra représenter plus d'un candidat par lot. L'attribution des lots se fera par marché séparé

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Le soumissionnaire doit présenter une offre pour l'ensemble des lots

2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale :

Faillite :

Corruption :

Concordat :

Participation à une organisation criminelle :

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental :

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme :

Fraude :

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains :

Insolvabilité :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail :

Biens administrés par un liquidateur :

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure :

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché :

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché :

Coupable d'une faute professionnelle grave :

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social :

Paiement des cotisations de sécurité sociale :

État de cessation d'activités :

Paiement d'impôts et taxes :

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Assurance « Dommages aux biens et risques annexes Ville d'Angers »

Description : Assurance Dommages aux biens et risques annexes pour les besoins de la Ville d'Angers

Identifiant interne : G24DAAJFLASSURANCE-1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66515200 Services d'assurance de biens

5.1.3 Durée estimée

Durée : 60 MONTH

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : le marché sera renouvelé dans 5 ans

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La réponse à l'offre de base et à la solution alternative n'est pas obligatoire. Les candidats sont autorisés à présenter au maximum 2 variantes.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : voir rc

Description : voir rc

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://alm.marches-securises.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://alm.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 03/05/2024 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Montage financier : Prix unitaires révisable annuellement. Paiement des prestations par virement administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement. Les prestations du présent marché seront financées par autofinancement de la ville d'Angers, complété, le cas échéant, par des ressources externes (emprunt, subventions, fonds européens non confirmé à ce jour, contribution des usagers, etc.) conformément aux lois et réglementations en vigueur.

Informations relatives aux délais de recours : référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat) ; recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui traite les offres : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Assurance « Dommages aux biens et risques annexes CCAS d'Angers »

Description : Assurance dommages aux biens et risques annexes pour les besoins du CCAS d'Angers

Identifiant interne : G24DAAJFLASSURANCE-2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66515200 Services d'assurance de biens

5.1.3 Durée estimée

Durée : 60 MONTH

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : le marché sera renouvelé dans 5 ans

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : voir rc

Description : voir rc

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://alm.marches-securises.fr.>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://alm.marches-securises.fr.>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 03/05/2024 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requête

La commande en ligne sera utilisée : non

Montage financier : Prix unitaire révisable annuellement. Paiement des prestations par virement administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement. Les prestations du présent marché seront financées par autofinancement du CCAS de la ville d'Angers, complété, le cas échéant, par des ressources externes (emprunt, subventions, fonds européens non confirmé à ce jour, contribution des usagers, etc.) conformément aux lois et réglementations en vigueur.

Informations relatives aux délais de recours : - référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du code de justice administrative, et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du code de justice administrative. - recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). - recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui traite les offres : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Assurance « Dommages aux biens et risques annexes Angers Loire Métropole Communauté Urbaine »

Description : Assurance Dommages aux biens et risques annexes pour les besoins d'Angers Loire Métropole Communauté Urbaine

Identifiant interne : G24DAAJFLASSURANCE-3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66515200 Services d'assurance de biens

5.1.3 Durée estimée

Durée : 60 MONTH

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : le marché sera renouvelé dans 5 ans

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : voir rc

Description : voir rc

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://alm.marches-securises.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://alm.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 03/05/2024 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Montage financier : Prix unitaire révisable annuellement. Paiement des prestations par virement administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement. Les prestations du présent marché seront financées par autofinancement d'Angers Loire Métropole, complété, le cas échéant, par des ressources externes (emprunt, subventions, fonds européens non confirmé à ce jour, contribution des usagers, etc.) conformément aux lois et réglementations en vigueur

Informations relatives aux délais de recours : - référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du code de justice administrative, et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du code de justice administrative. - recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). - recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Assurance « Dommages aux biens et risques annexes 2ème ligne Ville d'Angers »

Description : Assurance Dommages aux biens et risques annexes 2ème ligne pour les besoins de la Ville d'Angers

Identifiant interne : G24DAAJFLASSURANCE-4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66515200 Services d'assurance de biens

5.1.3 Durée estimée

Durée : 60 MONTH

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : le marché sera renouvelé dans 5 ans

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : voir RC

Description : voir RC

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://alm.marches-securises.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://alm.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 03/05/2024 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Montage financier : Prix unitaire révisable annuellement. Paiement des prestations par virement administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement. Les prestations du présent marché seront financées par autofinancement la ville d'Angers, complété, le cas échéant, par des ressources externes (emprunt ,subventions, fonds européens non confirmé à ce jour, contribution des usagers, etc.) conformément aux lois et réglementations en vigueur

Informations relatives aux délais de recours : - référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du code de justice administrative, et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du code de justice administrative. - recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). - recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui traite les offres : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Assurance « Responsabilité et risques annexes »

Description : Assurance « Responsabilité et risques annexes »

Identifiant interne : G24DAAJFLASSURANCE-5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66516000 Services d'assurance responsabilité civile

5.1.3 Durée estimée

Durée : 60 MONTH

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : le marché sera renouvelé dans 5 ans

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : voir rc

Description : voir RC

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://alm.marches-securises.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://alm.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 03/05/2024 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Montage financier : Prix unitaire non révisable. Paiement des prestations par virement administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement. Les prestations du présent marché seront financées par autofinancement des membres du groupement, complété, le cas

échéant, par des ressources externes (emprunt, subventions, fonds européens non confirmé à ce jour, contribution des usagers, etc.) conformément aux lois et réglementations en vigueur

Informations relatives aux délais de recours : - référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du code de justice administrative, et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du code de justice administrative. - recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). - recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui traite les offres : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : G24DAAJFLASSURANCE-6

Description : Assurance « Flotte automobile et risques annexes » pour les besoins d'Angers Loire Métropole, la ville d'Angers et le CCAS de la ville d'Angers.

Identifiant interne : Assurance « Flotte automobile et risques annexes »

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66514110 Services d'assurance de véhicules à moteur

5.1.3 Durée estimée

Durée : 60 MONTH

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : le marché sera renouvelé dans 5 ans

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : voir rc

Description : voir rc

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://alm.marches-securises.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://alm.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 03/05/2024 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Montage financier : Prix unitaire révisable annuellement. Paiement des prestations par virement administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement. Les prestations du présent marché seront financées par autofinancement des membres du groupement de commandes, complété, le cas échéant, par des ressources externes (emprunt, subventions, fonds européens non confirmé à ce jour, contribution des usagers, etc.) conformément aux lois et réglementations en vigueur.

Informations relatives aux délais de recours : - référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du code de justice administrative, et pouvant être exercé avant la

signature du contrat. - référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du code de justice administrative. - recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). - recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui traite les offres : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : Assurance « Protection juridique des personnes physiques »

Description : Assurance « Protection juridique des personnes physiques »

Identifiant interne : G24DAAJFLASSURANCE-7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66513100 Services d'assurance défense et recours

5.1.3 Durée estimée

Durée : 60 MONTH

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Le marché sera renouvelé dans 5 ans

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : voir rc

Description : voir rc

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://alm.marches-securises.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://alm.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 03/05/2024 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Montage financier : Prix unitaire révisable annuellement. Paiement des prestations par virement administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement. Les prestations du présent marché seront financées par autofinancement des membres du groupement, complété, le cas échéant, par des ressources externes (emprunt, subventions, fonds européens non confirmé à ce jour, contribution des usagers, etc.) conformément aux lois et réglementations en vigueur

Informations relatives aux délais de recours : - référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du code de justice administrative, et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du code de justice administrative. - recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). - recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et

pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui traite les offres : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : Assurance « Tous dommages aux objets précieux et/ou d'exposition Ville d'Angers »

Description : Assurance Tous dommages aux objets précieux et/ou d'exposition pour les besoins de la Ville d'Angers

Identifiant interne : G24DAAJFLASSURANCE-8

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66515000 Services d'assurance dommages ou pertes

5.1.3 Durée estimée

Durée : 60 MONTH

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : le marché sera renouvelé dans 5 ans

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : voir rc

Description : voir rc

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://alm.marches-securises.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://alm.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 03/05/2024 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Montage financier : Prix unitaire non révisable (PSE - prix forfaitaire). Paiement des prestations par virement administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement. Les prestations du présent marché seront financées par autofinancement de la ville d'Angers, complété, le cas échéant, par des ressources externes (emprunt, subventions, fonds européens non confirmé à ce jour, contribution des usagers, etc.) conformément aux lois et réglementations en vigueur.

Informations relatives aux délais de recours : - référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du code de justice administrative, et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du code de justice administrative. - recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). - recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui traite les offres : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0009

Titre : Assurance « Risques numériques »

Description : Assurance « Risques numériques »

Identifiant interne : G24DAAJFLASSURANCE-9

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66515000 Services d'assurance dommages ou pertes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 66516000 Services d'assurance responsabilité civile

5.1.3 Durée estimée

Durée : 60 MONTH

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Le marché sera renouvelé dans 5 ans

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : voir rc

Description : voir rc

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://alm.marches-securises.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://alm.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 03/05/2024 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Montage financier : Prix forfaitaire non révisable. Paiement des prestations par virement administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement. Les prestations du présent marché seront financées par autofinancement des membres du groupement, complété, le cas échéant, par des ressources externes (emprunt, subventions, fonds européens non confirmé à ce jour, contribution des usagers, etc.) conformément aux lois et réglementations en vigueur

Informations relatives aux délais de recours : - référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du code de justice administrative, et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du code de justice administrative. - recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). - recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui traite les offres : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0010

Titre : Assurance « Dommages aux biens et risques annexes Biopole »

Description : Assurance « Dommages aux biens et risques annexes Biopole » pour les besoins d'Angers Loire Métropole

Identifiant interne : G24DAAJFLASSURANCE-10

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 66515200 Services d'assurance de biens

5.1.3 Durée estimée

Durée : 60 MONTH

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Le marché sera renouvelé dans 5 ans

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : voir rc

Description : voir rc

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://alm.marches-securises.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://alm.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 03/05/2024 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Montage financier : Prix unitaire révisable annuellement. Paiement des prestations par virement administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement. Les prestations du présent marché seront financées par autofinancement d'Angers Loire Métropole, complété, le cas échéant, par des ressources externes (emprunt, subventions, fonds européens non confirmé à ce jour, contribution des usagers, etc.) conformément aux lois et réglementations en vigueur

Informations relatives aux délais de recours : - référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du code de justice administrative, et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du code de justice administrative. - recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). - recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui traite les offres : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0011

Titre : Assurance « Dommages aux biens et risques annexes Station d'épuration de la Baumette »

Description : Assurance « Dommages aux biens et risques annexes Station d'épuration de la Baumette » pour les besoins d'Angers Loire Métropole

Identifiant interne : G24DAAJFLASSURANCE-11

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66515200 Services d'assurance de biens

5.1.3 Durée estimée

Durée : 60 MONTH

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Le marché sera renouvelé dans 5 ans

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : voir rc

Description : voir rc

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://alm.marches-securises.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://alm.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 03/05/2024 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Montage financier : Prix unitaire révisable annuellement. Paiement des prestations par virement administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement. Les prestations du présent marché seront financées par autofinancement d'Angers Loire Métropole, complété, le cas échéant, par des ressources externes (emprunt, subventions, fonds européens non confirmé à ce jour, contribution des usagers, etc.) conformément aux lois et réglementations en vigueur.

Informations relatives aux délais de recours : - référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du code de justice administrative, et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du code de justice administrative. - recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). - recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui traite les offres : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0012

Titre : Assurance « Dommages aux biens et risques annexes Bâtiment industriel »

Description : Assurance « Dommages aux biens et risques annexes Bâtiment industriel » pour les besoins d'Angers Loire Métropole

Identifiant interne : G24DAAJFLASSURANCE-12

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 66515200 Services d'assurance de biens

5.1.3 Durée estimée

Durée : 60 MONTH

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Le marché sera renouvelé dans 5 ans

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : voir rc

Description : voir rc

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://alm.marches-securises.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://alm.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 03/05/2024 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Montage financier : Prix unitaire révisable annuellement. Paiement des prestations par virement administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement. Les prestations du présent marché seront financées par autofinancement d'Angers Loire Métropole, complété, le cas échéant, par des ressources externes (emprunt, subventions, fonds européens non confirmé à ce jour, contribution des usagers, etc.) conformément aux lois et réglementations en vigueur.

Informations relatives aux délais de recours : - référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du code de justice administrative, et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du code de justice administrative. - recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). - recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Numéro d'enregistrement : 24490001500011

Adresse postale : 83 rue du Mail

Ville : Angers cedex 02

Code postal : 49020

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Adresse électronique : marches.dag@angersloiremetropole.fr

Téléphone : +33 241055000

Adresse internet : <https://alm.marches-securises.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.angersloiremetropole.fr/la-metropole/marches-publics/index.html>

Profil de l'acheteur : <https://alm.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Nantes

Numéro d'enregistrement : 17440005100010

Adresse postale : 6, allée de l'île Gloriette CS 24111

Ville : Nantes cedex

Code postal : 44041

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nantes@juradm.fr

Téléphone : +33 255101002

Adresse internet : <http://nantes.tribunal-administratif.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://nantes.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 170429-2024

Principale raison de la modification : Mise à jour d'informations

Description : La date limite de réception des candidatures et des offres pour le lot 5 est décalée au 31/05/2024 - 14h00. Cette modification nécessite de créer, pour ce lot 5, une nouvelle consultation sur le profil acheteur. Les candidatures et les offres pour ce lot 5 seront à déposer sous cette nouvelle consultation (référence G24DAAJFLASSURANCE5).

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 75666da4-b59e-48f9-9ca1-621d07282c1c - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 23/04/2024 à 16:41

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/04/2024